


GUIDE POUR LA PRISE EN COMPTE
DE **L'ENVIRONNEMENT**
ET DU **DÉVELOPPEMENT**
DURABLE DANS LES **FORMATIONS**
DES DIPLÔMES DE NIVEAUX IV
(BP), III (DE) ET II (DES)
DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT
À L'USAGE DES FORMATEURS



MARS 2013

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS 3

PRÉAMBULE 4

I. COMMENT ENTRER DANS LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ? 5

II. COMMENT INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES FORMATIONS ? 11

Grille d'analyse 12

Questionnements pour avancer concrètement et au quotidien sur le concept
de développement durable 12

BP JEPS 13

DE JEPS 21

DES JEPS 25

**III. COMMENT ALLER PLUS LOIN DANS LA COMPRÉHENSION
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ? 31**

Les enjeux et leurs interrelations 31

Les principes d'action 33

Les principes éducatifs spécifiques 36

IV – RESSOURCES 42

REMERCIEMENTS

Tout particulièrement au Réseau École et Nature représenté par **Isabelle LÉPEULE**.

AU GROUPE DE RÉDACTEURS

Sophie DESCARPENTRIES, *GRAINE Pays de la Loire*

Ywann DUPRE, *CROS Pays de la Loire*

Michel HORTOLAN, *IFREE*

Sylvie KEMPF, *Association Le Merlet*

Philippe SANCHEZ, *DRJSCS Aquitaine*

Pierre THOMASI, *CREPS Sud-Est*

Francis THUBÉ, *IFREE*

AUX RELECTEURS

Olivier BLANC, *Co-directeur Réseau École et Nature*

Claude COLIN, *Formateur UBAPAR Bretagne*

Thierry DALBAVIE, *Responsable de formation CPIE Clermont-Dômes*

Bruno FRANC, *DIFED*

Paul LALIRE, *Conseiller d'animation sportive DRJSCS Franche-Comté*

Jérémie MERCOIRET, *Le Merlet*

EN APPUI

Pierre OLLIVIER, *Fédération Française d'Équitation*

Laetitia ZAPPELLA, *UFOLEP*

Léonore MAHÉ, *UFOLEP*

Hervé PRÉVOST, *Fédération les Francas*

Sylvie LASSEAUX, *Fédération française de Voile*

François HAUSHERR, *CREPS Sud-Est site de Vallon Pont-d'Arc*

EN ACCOMPAGNEMENT MINISTÉRIEL AVEC :

Renée AYMA, *direction des sports, DSC1*

Fabienne COBLENCÉ, *direction des sports, mission sport et développement durable*

Anne SARA, *direction de la jeunesse, DJEPVA/A3*

Coordination du groupe technique : **Joëlle GELLERT**, *direction des sports DSC1*

Ce guide a été réalisé par le Réseau École et Nature, en lien avec le bureau des métiers, des diplômes et de la réglementation (DS C1), la mission Sport et développement durable de la Direction des Sports et la DJEPVA.

INTRODUCTION

En préservant l'architecture des diplômes du sport et de l'animation, le ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative a impulsé une stratégie intégrant l'environnement et le développement durable dans toutes les formations du niveau IV au niveau II.

L'usage de la démarche de développement durable est devenu un levier dans le fonctionnement quotidien des structures de ce champ faisant émerger le besoin en nouvelles compétences. Il apparaît opportun de proposer dans le champ des formations, un accompagnement à l'environnement et au développement durable afin que chaque animateur ou éducateur sportif valorise ses actions auprès du public, organise des espaces de travail collaboratif, sensibilise à l'environnement et au développement durable.

La mise en œuvre de ces temps de formation s'appuie sur ce guide à l'usage des formateurs.

Il contient des textes de référence, des présentations techniques et pédagogiques en lien avec chaque UC de chaque diplôme et des annexes.

Il a vocation à permettre à chaque équipe pédagogique d'élaborer son projet de formation en prenant en compte les spécificités territoriales, celles des publics concernés et les compétences professionnelles à acquérir par les futurs diplômés.

Ce guide est conçu de manière à garantir une souplesse dans son utilisation permettant son adaptation aux évolutions des contextes et des secteurs professionnels.

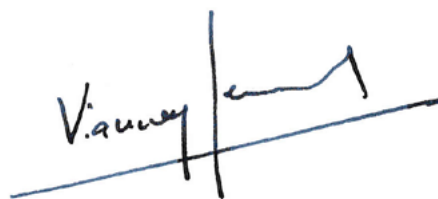
Que chacun, formateur ou employeur, appartenant à un organisme privé ou public, service habilitateur de l'État, trouve dans ce guide les repères et les références qui lui permettront de construire des cursus adaptés aux besoins des publics dans le respect des principes qui fondent la formation professionnelle.

*Pour le directeur de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative
l'adjointe au directeur,
sous directrice des politiques de jeunesse*



Catherine LAPOIX

*Pour le directeur des sports
Le sous directeur de l'emploi et des formations*



Vianney SEVAISTRE

I. COMMENT ENTRER DANS LA DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Ce guide a pour but de faciliter l'intégration transversale du développement durable dans toutes les formations relevant du champ de l'animation et du sport comme le requièrent les textes réglementaires du BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS. Il répond aussi à l'ambition qui a prévalu à la création de ces diplômes :

« Mieux appréhender les évolutions professionnelles, sociétales, techniques, scientifiques et pédagogiques. »

Le développement durable interroge ces évolutions.

■ LA STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (SNDD)

L'État, qui s'appuie sur les partenaires sociaux et les régions pour le financement et l'organisation de ces formations professionnelles, est l'initiateur de la Stratégie nationale de développement durable (SNDD).

Celle-ci propose une architecture commune à tous les acteurs de la nation, publics et privés, pour les aider à structurer leurs propres projets de développement durable autour de choix stratégiques.

La SNDD concerne donc aussi le champ de la formation professionnelle.

Elle s'articule autour de neuf défis, qui s'inscrivent dans les engagements internationaux et européens de la France. Défis que nous devons relever pour aller vers une économie verte et équitable :

- **Consommation et production durables**

« Agir à la fois sur les comportements des consommateurs et des producteurs responsables, en prenant en compte tout le cycle de vie des produits et des services ».

- **Société de la connaissance**

« Développer l'information, la formation, l'éducation tout au long de la vie et l'accès à la culture par un soutien accru à la recherche et à l'innovation, sont les conditions de notre future compétitivité et de la pérennité de notre modèle économique et social ».

- **Gouvernance**

« Une gouvernance adaptée facilite notre adaptation au changement et aide notre société à évoluer en associant toutes les parties prenantes ».

- **Changement climatique et énergies**

« Avoir plus de rigueur et de sobriété dans nos consommations, encourager le développement des énergies renouvelables, préparer l'adaptation des territoires en veillant tout particulièrement à la situation des personnes et des activités vulnérables ».

- **Transport et mobilité durables**
« Favoriser le report modal, la complémentarité et les transports les moins polluants, en s'attachant à réduire les déplacements contraints. Développer des systèmes innovants répondant aux besoins de performances économiques, écologiques et de cohésion sociale ».
- **Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles**
« Développer la connaissance – et reconnaissance – de la contribution des écosystèmes à nos besoins les plus essentiels. Encourager une économie, une urbanisation, et des modes de production plus sobres et plus éco-innovants ».
- **Santé publique, prévention et gestion des risques**
« Prêter une attention particulière à la qualité des milieux et aux inégalités sociales potentielles ».
- **Démographie, immigration, inclusion sociale**
« Prendre en compte l'impact de la démographie sur l'économie et l'équilibre de nos systèmes de protection sociale, en nous attachant à lutter contre toutes les exclusions dues notamment à l'âge, à la pauvreté, à l'insuffisance d'éducation et de formation et en s'appuyant sur la dimension pluriculturelle de la société française ».
- **Défis internationaux en matière de développement durable et de pauvreté dans le monde**
« Soutenir le renforcement de la gouvernance internationale pour mieux intégrer les exigences du développement durable, et contribuer à la sécurité alimentaire et énergétique des pays les plus défavorisés ».

Dans ce document, les rédacteurs de la SNDD ont attiré l'attention sur un écueil à éviter : « *Si l'architecture en neuf défis constitue une grille de lecture destinée à faciliter la compréhension des enjeux, il convient de souligner que la recherche d'un développement durable consiste en une approche transversale, c'est-à-dire repose dans la mise en lien des uns avec les autres.* »

■ LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La déclaration de Rio, élaborée en 1992, pose de prime abord que relever les défis des enjeux du développement durable (DD) c'est, « *établir un partenariat mondial sur une base nouvelle et équitable en créant des niveaux de coopération nouveaux entre les États, les secteurs clefs de la société et les peuples. Œuvrant en vue d'accords internationaux qui respectent les intérêts de tous et protègent l'intégrité du système mondial de l'environnement et du développement...* ».

Les enjeux du DD classiquement identifiés sous quatre dimensions, sont en fait en étroite interrelation.

Principe 1 : « Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature. »

Le développement humain et la cohésion sociale constituent le premier enjeu du développement durable. Ils mettent en parallèle la satisfaction de nos besoins primaires (boire, manger, communiquer), matériels (protection, logement, déplacements...) et immatériels (culture, relations humaines...), et l'ensemble des ressources et méthodes utilisé pour satisfaire cette ambition.

Afin de répondre à leurs besoins vitaux, matériels et immatériels, les humains continuent d'inventer des modèles socio-économiques intégrant des modes de production et de consommation ainsi que des modalités d'échange des biens produits. Quels que soient les modes de production ou de consommation, l'environnement est mis à contribution par **l'économie**.

Rien n'est possible sans l'accès aux ressources naturelles et énergétiques, sans le maintien de conditions climatiques favorables aux activités humaines, sans la biodiversité. L'écologie est un enjeu majeur.

Une partie des interrelations à l'œuvre entre ces trois premiers enjeux repose sur la gouvernance. Ce sont bien les choix faits, les décisions prises qui conditionnent l'impact environnemental des modèles économiques mis au service du développement humain et de la cohésion sociale.

■ LES PRINCIPES D'ACTION

C'est dans le passage du concept de développement durable aux actions concrètes que cette gouvernance prend toute sa place. Elle doit dès lors prendre en compte différents principes d'action que sont la transversalité, l'évaluation, la participation, la responsabilité, la solidarité et l'efficacité (voir schéma page 36).

■ LES PRINCIPES ÉDUCATIFS

On retrouve l'essentiel de ces principes d'action dans le domaine de la formation.

En effet, la formation va s'appuyer sur les mêmes principes de transversalité et d'efficacité par une vision large et plurielle du monde, de participation avec la notion de formation dans l'action, de responsabilité par la non-hiérarchie instituée, de solidarité assurée par le travail collectif et d'évaluation.

Elle repose aussi sur un principe de cohérence entre le dire et le faire qui nécessite d'être conscient de ses actes. Enfin la formation ne peut se concevoir sans un lien étroit avec le concret, le terrain, le réel.

La formation se donne comme objectifs la réussite et l'efficacité dans le réinvestissement des contenus, des pratiques, des techniques, des théories, des processus, acquis et partagés. En conséquence, les actes éducatifs mis en œuvre par les formateurs s'appuient sur une diversité et une alternance de méthodes et d'approches faisant appel aux notions de projet, d'implication, de plaisir, de confiance et de solidarité. Ils intègrent la complexité et cherchent à développer l'esprit critique.

Nous accompagnons des personnes. Nous ne sommes pas devant pour montrer la route et être suivis, nous ne sommes pas derrière à les pousser, nous sommes à leurs côtés. Et dans ce cheminement, cette sorte de compagnonnage, nous gardons à l'esprit deux points de repère :

- ces participants, nous les considérons comme effectuant un parcours qui leur est propre, chacun en permanente construction, en perpétuelle démarche de progrès, chacun à son rythme. Dans les méthodes que nous développons, nous nous inspirons de ce précepte éducatif ;
- le second point de repère éducatif nous amène à considérer que toute personne en construction fait société avec d'autres personnes pour construire du bien commun. Les démarches éducatives doivent donc permettre à chacune et chacun d'entre nous d'être en capacité d'avoir une lecture critique des organisations que les humains mettent en place pour vivre ensemble.

La prise en compte du développement durable dans les formations repose sur quelques principes éducatifs que sont :

- **Le terrain** : le milieu naturel ou non, la ville, le contact avec le dehors, être en relation avec les éléments, vivre, observer, écouter celles et ceux qui habitent ce milieu, diversifier regards et points de vue, percevoir avec et dans tous les sens.
- **Le collectif** : se situer dans une démarche collective, où l'individu trouve sa place. Ensemble, partager le questionnement et la recherche, susciter l'enthousiasme, l'implication, dynamiser les relations, partager aussi des moments informels.
- **Une vision large et plurielle** : mettre en système les données et les relations, ouvrir les champs de l'exploration, du petit à l'universel, du fortement anthropomorphique au naturel, de l'éphémère au durable, de l'historique au prospectif.
- **Une formation dans l'action** : élargir la pédagogie aux problématiques de la vie réelle, proposer et mettre en œuvre des actions débouchant sur de véritables projets citoyens, travailler en partenariat avec tous les acteurs de la vie sociale, hors des limites du champ éducatif habituel. L'éducation à l'environnement n'a pas de public, elle n'a que des participants.
- **La non hiérarchie** : permettre à chacun d'être formé par l'autre, et de prendre des responsabilités au fur et à mesure de l'acquisition de ses compétences en reconnaissant celles des autres.
- **L'importance du temps** : laisser l'imprégnation se faire, permettre la rupture avec le quotidien et la prise de distance.
- **L'importance de l'espace** : reconnaissance de l'ici, de l'ailleurs, du différent.

- **L'absence de prosélytisme** : éduquer et non pas enrôler.
- **L'importance du choix du lieu** : bien choisir le lieu de la formation (qualité de l'accueil, locaux, alimentation...).

■ EN RÉSUMÉ

La prise en compte du développement durable dans les formations de l'animation ou du sport, se fera au travers de la mise en œuvre de ces principes par les formateurs.

Les formateurs trouveront ainsi dans la suite de ce guide des pistes d'actions concrètes permettant de répondre à un certain nombre de questionnements dans le chapitre « **Comment intégrer le développement durable dans les formations ?** ».

Afin de leur offrir un ensemble de points de repères théoriques plus complet, ce guide comporte aussi un chapitre « **Comment aller plus loin dans la compréhension du développement durable ?** » qui détaille et développe les enjeux et principes évoqués ci-dessus.

■ L'INFLEXION VERS UN NOUVEAU CADRE DE RÉFÉRENCE GOUVERNEMENTAL : UNE STRATÉGIE NATIONALE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les crises qui affectent la société française, et l'Europe, suscitent tensions, fractures, disparités et risquent de rompre le lien social. Tenter de mieux vivre ensemble, de renforcer la cohésion sociale autour de valeurs communes, pour sauvegarder les équilibres sociaux, mais aussi climatiques et biologiques ne s'oppose pas aux urgences économiques.

Notre mode de consommation n'est pas assez durable ni équitable pour les générations futures. Le développement durable recherché doit être socialement équitable, et supportable pour la planète.

Mais un nouveau modèle de société ne peut jaillir en un jour et nécessite donc une transition. Ce concept de transition écologique sera possible grâce à des inflexions des politiques publiques, et des acteurs privés pour répondre aux grands défis du 21^{ème} siècle (changement climatique, perte de biodiversité, rareté des ressources naturelles, risques et santé environnementale). Il faut en effet atténuer les impacts économiques et sociaux potentiellement négatifs des évolutions environnementales en cours et faire de ces inflexions des politiques publiques des atouts pour la croissance et l'emploi.

Cette transition écologique désigne les voies que doivent inventer et mettre en œuvre la société pour répondre à ces questions, auxquelles les populations sont de plus en plus sensibles, où qu'elles habitent sur la planète.

Dans un contexte où les interrogations sur le « vivre ensemble » deviennent cruciales, où les ressources financières se raréfient et les tensions économiques et sociales s'accroissent, la transition écologique doit pleinement intégrer les impacts sociaux et sociétaux pour renforcer les solidarités territoriales, sociales et intergénérationnelles.

La transition écologique, orchestrée par les pouvoirs publics, doit impliquer toutes les sphères d'acteurs. La promotion de ce modèle de développement solidaire et durable repose sur l'épanouissement de tous les êtres humains, l'amélioration de leur bien-être. Cela implique l'intégration sociale, la mixité sociale, générationnelle et culturelle. Cet engagement est fondé sur l'accessibilité pour tous sans exclusion des plus fragiles, sur une gouvernance qui mette en œuvre le dialogue, la concertation, la responsabilité, le travail en réseau des acteurs de l'État, comme des acteurs associatifs. Cette action repose sur des formes d'engagement comme le bénévolat ou le volontariat.

Pour que ces valeurs puissent se répandre dans la société, l'information, l'éducation, la formation en sont les vecteurs. L'éducation à l'environnement et au développement durable constitue le moyen privilégié de diffusion et d'appropriation de ces valeurs.

C'est pourquoi les qualifications professionnelles des champs du sport et de l'animation participent de la mise en œuvre de cette stratégie pour rester un levier d'action de la cohésion sociale et de l'évolution de notre société.

II. COMMENT INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE PROCESSUS DE FORMATION ?

■ L'APPROCHE SYSTÉMIQUE

L'intégration du développement durable vise à faire évoluer les comportements de chacun afin de tendre vers une conception plus vertueuse de nos relations aux autres et à notre environnement.

Dès lors, on conçoit aisément qu'une telle démarche devra s'appliquer à tous les stades de la formation. C'est le fondement de l'approche systémique qui consiste, dans notre cas, à considérer l'ensemble de la formation comme un tout comprenant l'organisation de la formation, son contenu, la méthode utilisée et la posture des intervenants.

Le parti pris de la démarche proposée est d'aider les formateurs à faire émerger des questions, des problématiques auprès de leurs stagiaires pour les aider à entrer dans la logique du concept « développement durable ».

C'est en ayant cette préoccupation que la grille d'analyse et le tableau ci-dessous ont été réalisés.

- La grille permet d'établir des ponts entre les grands principes, leurs traductions et les valeurs qu'ils mobilisent.
- Le tableau s'appuie sur les référentiels des formations du domaine « jeunesse et sports ». Nous avons choisi cette porte d'entrée pour une appropriation plus aisée des formateurs.

Malgré l'approche sectorielle des UC, le type de questionnement va amener les stagiaires à une approche systémique.

En effet, la perception des interdépendances (avec les autres et avec l'environnement) vont amener une vision globale de leurs actions.

Cette vision globale va naturellement les aider à chercher de la cohérence dans leurs actions.

■ UNE DÉMARCHE PROGRESSIVE : PLANIFIER, PRIORISER

Chercher à répondre à toutes les questions en même temps n'est pas réaliste.

Si l'intégration des principes de développement durable doit être un objectif, elle doit être progressive et à la mesure de chacun, de chaque organisation.

Ainsi, il vaut mieux faire un peu à tous les niveaux que tout miser sur une seule cible, au détriment des autres secteurs. Enfin, on peut rarement tout faire tout de suite, l'important est de se poser les bonnes questions, quitte à y répondre par la négative dans un premier temps et viser une amélioration ultérieure (que peut-on faire maintenant, que pourra-t-on faire plus tard ?).

■ COHÉRENCE ET EXEMPLARITÉ DE L'ORGANISME DE FORMATION

Pour donner plus de sens à cette démarche auprès du stagiaire, le centre de formation doit lui aussi entrer dans ces questionnements, à son niveau, à sa mesure.

GRILLE D'ANALYSE

Les 4 dimensions	Mots clefs	Et plus précisément....	Valeurs clefs
La question sociale	Développement humain et cohésion sociale	Accès aux besoins fondamentaux pour vivre Revenu, logement, nourriture, mobilité, santé, qualité de vie	Autonomie Solidarité
		Accès à la culture, aux loisirs, à la nature et aux sports Ressourcement, plaisir, ouverture au monde	Épanouissement Éducation
		Le vivre ensemble Parité, mixité, diversité, cohabitation, identité, relations humaines	Respect Socialisation Empathie
		Accès à l'éducation et à la formation Tout au long de la vie	Développement de la personne Éducation populaire
La question économique	Produire Consommer Échanger	Politique d'achats Tenir compte des conditions de production (conditions de travail et conditions de fabrication) : commerce équitable, éthique, labels, normes, certifications, législation	Éthique Consommation responsable
		Mode d'échanges économiques	Partage des richesses Équité
La question écologique	Ressources naturelles et énergétiques Climat Biodiversité	Gestion des ressources naturelles	Sauvegarde des écosystèmes et de l'humanité
		Le climat (émission de gaz à effet de serre)	
		Garantir la biodiversité, concilier pratique sportive et biodiversité	
		Aménagement du territoire, pérennisation des sites de pratiques	
La question de gouvernance	Processus démocratique	Participation au débat (territoire, lieu de travail, association, instances politiques...) Participation au processus de décision	Engagement personnel et collectif Intérêt général Coopération, Concertation, Co construction, Innovation

QUESTIONNEMENTS POUR AVANCER CONCRÈTEMENT ET AU QUOTIDIEN SUR LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La construction de la filière de diplômes jeunesse et sports est élaborée en unités de compétences (10 pour le BPJEPS et 4 UC pour les DE et DES). De ce fait, le travail qui suit est basé sur cet édifice.

Les différents items abordés dans chaque diplôme sont repris en concordance avec les items du développement durable. Il est bien évident que chaque item n'est pas une obligation de transmission. Ces

tableaux sont élaborés pour que les formateurs puissent choisir et conduire une démarche pédagogique adaptée aux publics stages et à l'environnement spécifique de l'organisme de formation.

BP JEPS SPORT ET ANIMATION

Dans la mise en place des actions d'animation et la gestion de projet, j'identifie et je tiens compte des enjeux et des principes d'actions du développement durable ?

BP JEPS UC 1 – Communiquer dans les situations de la vie professionnelle

Communiquer oralement avec les interlocuteurs

Produire les différents écrits de la vie professionnelle

Utiliser les technologies de l'information et de la communication dans les situations courantes de la vie professionnelle

Constituer une documentation sur un thème de la vie professionnelle

La communication est au cœur des questions de DD en matière d'appropriation des enjeux et des méthodes par les publics. Qu'elle se rattache directement au champ éducatif ou qu'elle soit en lien avec les logiques de concertation, de transparence, d'accès à l'information. Le formateur doit pouvoir mettre tout en œuvre pour faciliter la maîtrise des outils pour les publics et dans son univers professionnel et permettre un questionnement réflexif sur les sujets suivants.

La question sociale (développement humain et cohésion sociale)

- ✓ La communication de visu pour créer du lien social est favorisée ?
- ✓ Des documentations sont accessibles financièrement pour les participants ?
- ✓ L'effort pédagogique de rendre les documents accessibles au plus grand nombre est présent ?
- ✓ Les situations de travail collectif, d'intelligence collective sont recherchées ?
- ✓ La place de chacun dans la communication, à une expression équitable, une écoute active, notamment des personnes les plus souvent opprimées (femmes, jeunes, immigrés, ouvriers) est prise en compte ?
- ✓ L'inégalité d'accès à certaines technologies est prise en compte ?

La question économique et écologique

- ✓ La communication électronique pour limiter les coûts en papier est favorisée ?
- ✓ La réunion téléphonique pour limiter les coûts en déplacements est favorisée ?
- ✓ L'utilisation du papier recyclé ou issu de forêts éco gérées (labels) est intégrée ?
- ✓ L'impression en recto-verso est pratiquée ? Ainsi que la récupération de feuilles utilisées qu'en verso (recto en papier brouillon ou éco bloc) ?
- ✓ L'utilisation des encres végétales est favorisée ?
- ✓ Les supports de communication réutilisables (banderoles intemporelles...) sont favorisés ?
- ✓ Sur la communication mail, mon lecteur est interpellé sur la nécessité d'imprimer le mail ?
- ✓ L'utilisation de logiciels libres est favorisée ?

La question de la participation (gouvernance)

- ✓ La pratique de **méthodes d'animation pour favoriser** l'expression des participants est mise en avant ?
- ✓ Les écrits permettent l'appropriation de tous (accès facile, agréable à lire) ?
- ✓ Les ressources documentaires variées et contradictoires pour amener les participants à aiguiser leur sens critique sont favorisées ?

BP JEPS UC2 - Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative

*Analyser les différents publics dans leur environnement
Choisir des démarches adaptées aux différents publics*

Principe fondamental du DD en lien très direct avec les fondamentaux éducatifs, l'attention et l'écoute des publics sont primordiales dans l'action éducative quand elle se revendique de l'idée de développement durable. La connaissance des publics se met au service de la plus grande participation de tous en prenant en compte chacune et chacun (la personne) et le groupe dans une logique de complémentarité et de solidarité.

La question sociale (développement humain et cohésion sociale)

- ✓ L'origine **géographique des participants, leur situation économique, leurs réseaux sociaux, leurs cultures** sont connues ?
- ✓ Est-ce possible de favoriser la diversité des publics ?
- ✓ L'accessibilité financière des participants est pensée ?
- ✓ L'adaptation de la posture de l'intervenant en fonction des différents publics accueillis est pensée ? (hommes/femmes par exemple).
- ✓ L'intégration de l'ensemble des publics porteurs de handicap est possible, opérationnelle ? (**Pôle** ressources, handisport, sport adapté).

La question économique

- ✓ La modulation des tarifs en fonction des publics afin de favoriser l'accès est mise en place ?
- ✓ Les acteurs économiques mobilisables dans cette démarche sont identifiés ?
- ✓ Une autre mise en place de l'activité pour l'adapter à des choix économiques contraignants est imaginée ?

La question écologique

- ✓ Une **démarche de rencontre entre un public et son environnement quotidien** (redécouverte) est favorisée ?
- ✓ Une démarche de rencontre entre un public et un autre environnement (découverte) est favorisée ?

La question de la participation (gouvernance)

- ✓ Des méthodes de régulation permettant une implication active des participants dans la résolution de conflits sont prévues ?
- ✓ Des méthodes de régulation qui préviennent des conflits sont-elles mises en place ?
- ✓ À mi-parcours, est-il prévu un moment et des outils adaptés pour analyser ensemble, évaluer collectivement et faire évoluer l'action éducative ?

BP JEPS UC3 - Préparer un projet ainsi que son évaluation

Identifier les ressources et les contraintes
Définir les objectifs du projet
Élaborer un plan d'action
Préparer l'évaluation du projet

La participation et la Co construction des projets et de leur évaluation sont des éléments moteurs des dynamiques de DD. Diagnostic partagé, évaluation concertée permettent entre autres choses de concrétiser de manière forte les principes de participation, de solidarité, de responsabilité et de cohérence dans les projets quand ils sont bien identifiés dans les objectifs de l'action.

La question sociale (développement humain et cohésion sociale)

Voir la question sociale des UC 1 et 2.

- ✓ Les acteurs concernés par une action sont mis en relation ?
- ✓ Les priorités et les objectifs sont prédéfinis et le public est choisi en fonction ?
- ✓ Les participants sont déjà définis, ils sont associés au choix des priorités, des objectifs ?

La question économique

- ✓ Les ressources et les contraintes spécifiques au territoire sont connues ?
- ✓ Dans l'élaboration du projet, il est possible de favoriser du partenarial local et des achats locaux ?
- ✓ Les arguments pour convaincre la hiérarchie de soutenir une démarche de développement durable dans la mise en place des actions sont suffisants ?
- ✓ Le budget du projet est connu ainsi que les marges de manœuvre ?

La question écologique

La dimension écologique est intégrée dans l'élaboration d'un projet ? Exemples :

- ✓ Déplacements : intégrer cette contrainte dans la programmation des activités, favoriser les réunions téléphoniques, encourager le covoiturage, les transports en commun, les déplacements à pied ou à vélo.
- ✓ Achats : favoriser les produits qui prennent en compte les contraintes environnementales.
- ✓ Gestion des déchets : mettre en place le tri des déchets lors d'une manifestation sportive.
- ✓ Terrain : pratiquer les sorties sur le terrain, le contact direct avec l'environnement.

La question de la participation (gouvernance)

- ✓ Il existe un projet de structure qui permet de situer les actions ?
- ✓ Il existe des espaces pour réinterroger la cohérence entre les actions et les objectifs ?
- ✓ La dimension participative est favorisée dans l'élaboration d'un projet à tous les niveaux : diagnostic, objectifs, plan d'action, évaluation pour un projet partagé ?

BP JEPS UC 4 - Participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité

*Contribuer au fonctionnement de la structure
Participer à l'organisation des activités de la structure*

Contribuer, participer, être acteur de la démarche de DD dans une structure ou une organisation peuvent prendre de nombreuses formes et avec des niveaux d'implication différents suivant les personnes et les circonstances. Quoi qu'il en soit la mise en place de stratégies de travail en équipe qui favorisent la coopération est à privilégier. La structuration et la visibilité par tous au sein de l'organisation ou du groupe de ses éléments menant vers plus de collaboratif renforcent le sentiment d'appartenance à un projet collectif cohérent en matière de DD.

La question sociale et la participation (développement humain, cohésion sociale, gouvernance)

- ✓ Il existe un livret d'accueil qui permet de comprendre le fonctionnement de la structure ?
- ✓ Il existe un organigramme et des fiches de fonctions ?
- ✓ Il existe une convention collective, est-elle appliquée et consultable sur place ?
- ✓ Les annonces de recrutement sont suffisamment explicites et précises pour engager une base de contrat de travail claire ?
- ✓ Il existe un plan de formation ?
- ✓ Il existe des moments formels d'information ou de réflexion ?
- ✓ Des réunions sont mises en place pour coordonner les actions ?
- ✓ Il existe un espace pour Co-construire le projet de la structure ?
- ✓ Quelle est la place de l'engagement personnel, du bénévolat, du volontariat ? Est-il choisi ou subi ? Plutôt individuel ou collectif ? Sur des missions valorisantes ?
- ✓ Les valeurs et le sens du projet sont partagés, connus ?
- ✓ La cohérence entre les valeurs et les actions est interrogée régulièrement ?

La question économique

- ✓ Les comptes de l'association sont accessibles ?
- ✓ Un budget est identifié pour le projet d'animation ?
- ✓ Les données financières qui permettent de gérer les activités en étant plus autonome sur la partie financière sont accessibles ?
- ✓ Les procédures pour gérer le matériel sont accessibles ?

La question écologique

- ✓ Le fonctionnement de la structure prend en compte les contraintes environnementales dans la gestion du bâtiment, la gestion des abords, la gestion du tri des déchets, des toilettes, la gestion de l'eau, les achats biologiques et/ou équitables et/ou raisonnés.... ?
- ✓ Ce qui est mis en place par la structure est respecté par l'ensemble du personnel ?
- ✓ Les déplacements sont limités, les transports en commun ou le vélo encouragés ?
- ✓ Le numérique et la dématérialisation, pour limiter les impressions et les déplacements inutiles sont favorisés ?

BP JEPS UC 5 - Préparer une action d'animation

Analyser le contexte : les publics, le territoire, les partenaires, le projet et obligations de la structure, les différents usagers

Prendre en compte son public : attentes et motivation, niveau des personnes, sa spécificité, ses caractéristiques

Poser les objectifs de son action d'animation : des généraux aux opérationnels

Choisir une démarche pédagogique

Prévoir le déroulé de l'action et ses réchappes

Prévoir les moyens nécessaires : ressources humaines, financières, terrain d'évolution, matériels en adéquation avec le projet

Prendre en compte les valeurs, les règles, l'environnement

Prendre en compte les règles de sécurité et les contraintes réglementaires

Évaluer : concevoir différents modalités et outils d'évaluation pour son public, sa pratique et sa séance

Les pratiques d'animation nécessitent d'une façon générale une préparation des plus complètes. Savoir répondre aux attentes, aux besoins des publics tout en respectant les objectifs éducatifs du projet n'est pas un exercice facile. Sans alourdir ce travail de préparation, une grille de lecture du projet au regard du DD qui reprend ses principes et ses incontournables peut nous permettre de faire coïncider sans trop de difficulté : qualité, efficacité et cohérence.

La question sociale (développement humain et cohésion sociale)

- ✓ Le choix du lieu et de la date de l'animation est optimal pour favoriser la mixité des publics ? (hommes, femmes, origines sociales, handicap...)?
- ✓ Les ressources humaines sont en cohérence avec les spécificités du public (taux d'encadrement, compétences, expériences) ?
- ✓ Les démarches pédagogiques qui favorisent l'autonomie, le lien social, la coopération, la solidarité sont favorisées ?
- ✓ L'animation peut favoriser certaines dominations ? Renforcer certains préjugés ? Lesquels ? Comment éviter ces écueils ?
- ✓ Dans le cas où repas ou goûter sont intégrés à l'animation, ils sont utilisés comme un temps d'éducation nutritionnelle ? Les produits diététiques (frais, peu gras et peu sucrés) sont privilégiés ?
- ✓ Le choix de produits n'exclue personne (religion, régime alimentaire...)?
- ✓ Les activités choisies favorisent la mise en jeu du corps pour optimiser la santé ?
- ✓ La consommation d'alcool, notamment par les jeunes populations n'est pas favorisée ?

La question économique

- ✓ La notion de « moyens matériels » intègre la prise en compte de l'économie locale / solidaire / équitable ?
- ✓ La notion de « moyens humains » intègre la qualité et les bonnes conditions d'intervention ?
- ✓ Le bénévolat et le volontariat sont valorisés ? Encouragés ? Au détriment ou en complément de l'emploi ?
- ✓ La notion de « moyens financiers » prend en compte un équilibre financier et les 2 items ci-dessus ?
- ✓ Dans le cas où repas ou goûter sont intégrés à l'animation, les produits locaux, équitables sont autorisés ?
- ✓ Un temps d'animation sur ces questions est prévu ?

La question écologique

- ✓ L'animation est organisée de façon à limiter les impacts avérés (par exemple : organisation d'un covoiturage pour se rendre sur une manifestation) ?
- ✓ Pour les animations en extérieur, les animations de proximité sont favorisées ?
- ✓ Dans le cas où repas ou goûter sont intégrés à l'animation, sont-ils utilisés comme un temps d'éducation ?
- ✓ Les produits biologiques sont favorisés ? Ainsi que les contenants réutilisables (bidons plutôt que bouteilles en plastique) ? Le gaspillage alimentaire est évité ? Ainsi que les emballages individuels ?
- ✓ La gestion des déchets, de l'eau, des déplacements est anticipés, prévue ?
- ✓ En lien avec les objectifs fixés, l'opportunité d'une animation dehors, sur le terrain, est-elle envisagée ?

La question de la participation (gouvernance)

- ✓ Qui fait le choix de la démarche pédagogique ?
- ✓ Les objectifs sont-ils priorisés ? Qui priorise ? En fonction de quels choix, arbitrages ?
- ✓ L'animation est sans doute en interrelation avec le territoire, des partenaires, d'autres acteurs : quelle place occupent-ils dans l'élaboration de l'animation ? Dans la définition des objectifs ? Dans l'évaluation ?
- ✓ Les démarches pédagogiques qui permettent la participation, l'implication et l'appropriation du sujet par les participants sont favorisées ?
- ✓ Les participants ont les moyens de s'auto évaluer, d'évaluer la séance ?

BP JEPS UC 6 - Encadrer un groupe dans le cadre de l'action d'animation

Présenter le but, objectifs et déroulé de la séance
Favoriser l'expression, l'implication, l'appropriation, la participation des publics, l'écoute
Favoriser une dynamique de groupe
Développer la coopération, la socialisation et l'autonomie
Adapter ses objectifs et méthodes pédagogiques en fonction de l'évolution du groupe, des individualités et des aléas
Faire découvrir les enjeux de l'action d'animation
Faire respecter les règles, les valeurs, l'éthique
Réguler le fonctionnement du groupe
Prévenir de situations de conflits et incivilités et les gérer
Préserver la sécurité physique et psychologique

Très tournée vers la pédagogie, cette UC nous renvoie directement vers la participation et le développement des personnes dans les démarches éducatives en lien avec le DD. Les questions d'égalité des chances, de genre, de coopération et d'éthique sont des points de repère incontournables des démarches de projet en DD qu'il faut pouvoir prendre en compte à tout moment de l'action d'animation.

La question sociale (développement humain et cohésion sociale)

- ✓ Un outil, une animation pour que les règles, les valeurs éthiques soient bien intégrées pour mieux vivre ensemble sont mis en place ? Les participants sont-ils associés à leur élaboration ?
- ✓ L'écoute de chacun est favorisée (tour de parole, cadre pour s'exprimer, prise en compte de la parole, gestion de situation de non écoute) ?
- ✓ Des jeux coopératifs pour développer les attitudes coopératives sont prévus ?
- ✓ Des situations pédagogiques qui font appel à des attitudes solidaires (dans le cœur même de l'action, lors de situation de sécurité...) sont mises en place ?
- ✓ Une attention particulière aux préjugés est présente pour favoriser le lien social (faire tomber les représentations (filles/garçons, origine sociale...)) ?
- ✓ Des régulations de groupe sont prévues ? Lors de ces régulations, les altercations, les conflits sont utilisés pour pousser la réflexion et amener le groupe à réfléchir sur son lien à l'autre ?

La question économique

- ✓ À l'occasion ou de façon formelle, l'argumentation sur le choix de provenance des achats est prévue ?
- ✓ Le groupe a la possibilité de participer aux choix d'achats (fournitures, nourriture pour les/ lors des stages, par exemple) ?

La question écologique

- ✓ À l'occasion ou de façon formelle, l'argumentation sur le choix d'actions limitant les impacts avérés est prévue ?

La question de la participation (gouvernance)

- ✓ Les inégalités entre les participants, leurs situations sociales sont connues ? Elles sont prises en compte dans le choix des méthodes d'animation ?
- ✓ Pour que les participants aient connaissance du but de l'animation, pour mieux se l'approprier, il est prévu un temps de présentation des objectifs et du déroulé de l'animation ?
- ✓ L'animation est sans doute en interrelation avec le territoire, des partenaires, d'autres acteurs : est-ce valorisé auprès des participants ?
- ✓ Les situations pédagogiques qui permettent la participation, l'implication et l'appropriation du sujet par les participants à l'animation (pédagogie de projet, pédagogiques actives...) sont privilégiées ?

BP JEPS UC 7 - Mobiliser les connaissances nécessaires à la mise en place de l'activité

Mobiliser des connaissances dans différents domaines avec le besoin de les relier pour comprendre la transversalité du DD.

En éducation populaire, favoriser les connaissances acquises et construites collectivement, les légitimer et utiliser les savoirs des participants.

La question de la participation (gouvernance)

- ✓ L'histoire et les concepts du développement durable sont connus ?
- ✓ Les différents acteurs du DD sur le territoire sont connus ? À d'autres échelles de territoire ?
- ✓ Les dimensions sociale, économique et écologique du développement durable sont comprises ? La place de la gouvernance, de la participation sont comprises ? Des liens entre les différentes dimensions sont établis ?
- ✓ Les enjeux du DD peuvent être présentés ? L'argumentation sur les actions DD auxquelles l'animation contribue est possible ?
- ✓ Une documentation contradictoire pour provoquer le débat est prévue ?
- ✓ La documentation dans des ouvrages ou sites spécialisés ou généralistes est pratiquée ? Et sur le terrain ? L'échange avec d'autres personnes est pratiqué ? Avec qui ?
- ✓ Des outils pédagogiques adaptés pour aborder le DD sont utilisés ?

BP JEPS UC 8 - Conduire une action éducative

Initier et faire progresser aux activités

Mettre en place des situations d'apprentissage collective et individuelle permettant une appropriation progressive de l'activité

Mettre en place des situations pédagogiques variées et ludiques,

Évaluer la progression et adapter son action en fonction

Éduquer aux règles de l'activité

Éduquer aux fondements de l'activité

Évaluer son action

Analyser et expliciter ses choix

L'émancipation est au centre de tout projet éducatif. Dans un contexte de crises multiples (sociale, économique, écologique, financière, ...) tel que nous le vivons aujourd'hui, la solidarité, l'altruisme et le collaboratif sont sans aucun doute à privilégier quel que soit le projet éducatif à mener et encore plus quand il revendique de s'inscrire dans une démarche de développement durable.

La question sociale (développement humain et cohésion sociale)

- ✓ Les situations pédagogiques permettent aux participants d'acquérir progressivement de l'autonomie dans l'apprentissage d'une activité ?
- ✓ Pour être sûr d'intéresser l'ensemble des individus qui composent le groupe, les approches pédagogiques sont variées et alternent l'intervention tantôt individuelle tantôt collective ?
- ✓ Quelle sont les parts individuelle et collective dans la progression pédagogique ?
- ✓ L'attention est portée à chacun ? À la dynamique du groupe ? pour garantir une motivation.
- ✓ Quelle est la priorité dans la progression : accompagner les personnes les plus à l'aise vers de nouveaux objectifs ? Les amener à accompagner les personnes en difficultés ?

La question économique

- ✓ Les moyens sont optimisés au mieux au regard de l'objectif pédagogique ?

La question écologique

- ✓ Les différents enjeux écologiques sont re-situés dans mon action éducative ?

La question de la participation (gouvernance)

- ✓ Les situations pédagogiques qui permettent la participation, l'implication et l'appropriation du sujet par les participants (pédagogie de projet, pédagogiques actives...) sont privilégiées ?
- ✓ L'alternance des situations pédagogiques pour accueillir tous les participants est privilégiée ?

BP JEPS UC 9 - Maîtriser les outils et techniques nécessaires à la mise en œuvre d'action d'animation

L'attention à porter aux autres et aux choses qui nous entourent nécessite de bien maîtriser les outils et les techniques d'animation d'autant plus si le projet revendique d'être en lien avec les enjeux et les finalités du développement durable. L'accès de tous sans condition de ressource, de genre ou d'incapacité physique ou intellectuelle aux animations proposées doit être favorisé et recherché dans la plus grande mesure possible.

La question sociale (développement humain et cohésion sociale)

- ✓ Dans le matériel non fourni et demandé aux participants, leurs inégalités économiques, leurs inégalités d'accès et de compréhension de l'information sont pensées ? Des pistes d'achats économiques/écologiques/équitable/performants/etc. sont proposées ?
- ✓ Du matériel est prévu pour ceux qui n'auront pas eu les moyens de se le procurer ? Ceux qui auront un matériel inadapté ?
- ✓ Les outils d'animation et de formation pour aborder le concept de DD sont connus et utilisés ?

La question économique et écologique

- ✓ Il est possible de (ré) utiliser du matériel de récupération pour fabriquer mes propres outils ?

DE JEPS SPORT ET ANIMATION

Je gère les projets d'action, les démarches pédagogiques et les actions de formation en intégrant de façon active les enjeux sociaux, économiques, environnementaux, de gouvernance du développement durable ?

Sport et animation

DE JEPS UC 1 - Concevoir un projet d'action

Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel
Formaliser les éléments d'un projet d'action
Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet d'action

L'approche globale et systémique du développement durable se trouve au centre du projet. Prenant en compte les trois dimensions du DD et la question de la gouvernance, toutes les étapes méthodologiques de construction de projet doivent être appréhendées selon les principes du DD.

La question sociale (développement humain et cohésion sociale)

- ✓ Dans le diagnostic, la question sociale (accès à l'emploi, au revenu, à la santé, la mobilité, parité...) est intégrée ?
- ✓ Quels sont les besoins auxquels on cherche à répondre ? Qui les formule ?
- ✓ L'origine géographique des différents publics participants est connue ? Leur situation économique, leurs réseaux sociaux, leurs cultures, leurs envies, priorités, besoins également ?
- ✓ L'emploi (salarié ou autre) est favorisé ? L'engagement (bénévole ou autre) ? Les deux ?

La question économique

- ✓ Dans le diagnostic, la question économique (équité/égalité, partage, échanges,...) est intégrée ?
- ✓ Une étude de faisabilité est réalisée ?
- ✓ Il est possible de mettre en place une évaluation de retombées économiques de mon projet ?

La question écologique

- ✓ La gestion des ressources, des achats, des énergies et des déchets dès la formalisation (sur quels supports, dans quelles conditions...) est prise en compte, dès la définition des moyens nécessaires (choix écologiques, viables) ?
- ✓ Quels sont les types de ressources qui sont utilisées ? Valorisées ?

La question participative (gouvernance)

- ✓ Des méthodes d'animation et de coordination participatives sont prévues ?
- ✓ Les compétences nécessaires au projet sont identifiées ? Les compétences de l'équipe salariée et bénévole sont connues ?
- ✓ Des démarches pour impliquer les bénévoles dans le projet d'action sont utilisées ? En complémentarité ou en concurrence avec les salariés ?
- ✓ Les différents partenaires susceptibles d'interférer sur les 3 piliers du DD sont impliqués ? Sinon, lesquels, pourquoi ?
- ✓ Les outils d'évaluation sont Co-construits avec les partenaires ?

Sport et animation

DE JEPS UC 2 - Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action

*Animer une équipe de travail
Promouvoir les actions programmées
Gérer la logistique des programmes d'action
Animer la démarche qualité*

Principe majeur du développement durable notamment dans sa dimension de la gouvernance, la question de la participation doit absolument être intégré dans la mise en œuvre du projet. La formation doit permettre de tester cette dimension à la fois dans le cadre des projets d'expérimentation mis en place par les stagiaires mais également par le formateur lui-même dans le cadre de son projet de formation.

La question sociale et participation (développement humain, cohésion sociale et gouvernance)

À l'échelle de l'équipe projet :

- ✓ Les outils de gestion des ressources humaines que la structure met à disposition sont utilisés : livret d'accueil, organigramme, fiche de fonction, procédures de travail, réunions d'information et de coordination, de type participatif, outils de suivi du travail, outils collaboratifs, plan de formation, accompagnement des personnes (voir BP JEPS) ?
- ✓ L'attention à l'évolution des personnes dans la structure, de leur bien-être au travail et de leur degré de motivation est présente ?
- ✓ La relation avec le délégué du personnel est établie ? Des espaces d'expression sur les conditions de travail en dehors des cadres hiérarchiques existent ?
- ✓ Des outils, des techniques d'animation qui permettent l'appropriation du projet par l'équipe de projet existent ?
- ✓ Il y a non-discrimination à l'embauche ?
- ✓ L'accueil dans l'équipe d'une personne en parcours d'insertion sociale (emplois aidés, service civique) est possible ?
- ✓ La mixité sociale est favorisée (homme /femme, handicap, jeunes, seniors...) ?
- ✓ L'équipe accède aux informations sur les participants ? Ils ont les moyens de se renseigner ?
- ✓ La posture de coordonnateur permet de contribuer au dialogue social ?
- ✓ La prise en compte de la prévention des risques par l'équipe projet est favorisée ?
- ✓ Des comités de pilotage sont mis en place pour les projets ?
- ✓ Ces comités de pilotage intègrent toutes les parties prenantes ?
- ✓ Des outils d'évaluation permettant au coordinateur et à l'équipe d'interroger les résultats des actions, et de réajuster au besoin sont prévus ? Le public y participe ? Et les partenaires ?
- ✓ Pour la promotion des actions, les outils de communication sont adaptés aux différents destinataires ?

La question économique et écologique

- ✓ La communication prend en compte le pilier économique et écologique (papier recyclé, encres végétales, logiciel de présentation, communication électronique, communication réutilisable...) ?
- ✓ L'équipe est associée à la gestion des bureaux de façon éco-responsable ?
- ✓ L'organisation d'événements sportifs est conçue de façon éco-responsable ?

La question économique

- ✓ La gestion financière du projet permet une appropriation et un partage des enjeux par les élus et les salariés et les partenaires (transparence, outils de gestion et d'analyse accessible...) en vue d'une meilleure pérennisation ?
- ✓ Le projet a été formalisé (cahier des charges, outils, etc.) afin de pouvoir valoriser la place de chacun et l'ingénierie collective ?

DEJEPS UC 3

S'appuyer sur les compétences de chacun au sein du groupe pour enrichir les connaissances et les savoir-faire de tous permet de faire se rejoindre l'idée de développement individuel au service du collectif. Valoriser, encourager, mutualiser, coopérer... sont des principes pédagogiques ou d'action qui apportent une plus-value aux projets en développant des savoir être cohérents avec les principes d'action du développement durable.

Animation : Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio-éducative

Définir les cadres de ses interventions pédagogiques

Conduire des interventions pédagogiques au moyen d'un support d'activité pour lequel il est compétent

Encadrer un groupe dans le cadre de ses interventions pédagogiques

La question sociale (développement humain et cohésion sociale)

- ✓ Une démarche et des outils adaptés aux participants sont privilégiés ?

La question participative (gouvernance)

- ✓ L'expression sur le choix du sujet et des outils de l'intervention (valeurs, contraintes, choix...) est argumentée ?
- ✓ Les limites et les possibles de l'intervention sont connus ?
- ✓ Des démarches permettant la participation, l'implication et l'appropriation du sujet par les participants (pédagogie de projet, pédagogies actives...) sont privilégiées ?
- ✓ Les outils adaptés pour sensibiliser au développement durable sont connus et utilisés ?
- ✓ Les pratiques favorisant coopération et mutualisation sont favorisées ?
- ✓ Un temps de régulation est prévu ? L'outil utilisé est maîtrisé, expérimenté ? Les limites sont connues ?
- ✓ Un temps de retours sur l'intervention, d'évaluation plus approfondie est prévu ? L'outil permet la libre expression de chacun ?

Sport : Conduire une démarche de perfectionnement sportif dans une discipline

Définir une progression dans l'activité

Construire des actions de formation

La question sociale (développement humain et cohésion sociale)

- ✓ Des actions d'entraînement en prenant en compte la personne dans toutes ses dimensions sont mises en place ?
- ✓ Des actions d'entraînement mettant l'individu en sécurité (physique, morale, affective) sont mises en place ?
- ✓ Il est possible de donner un premier niveau d'information sur les notions de conduites dopantes ?
- ✓ Pour construire des formations, les besoins et le parcours des personnes concernées sont identifiés ? Sur le milieu professionnel et ses besoins ?
- ✓ Qui sont les bénéficiaires : des professionnels ? des bénévoles ? tous publics ?
- ✓ Les formations proposées favorisent-elles l'appropriation des contenus ? Des outils ? L'autonomisation des acteurs ? La retransmission ?

DEJEPS UC 4

Besoin fondamental de tout être, agir en situation de sécurité est un incontournable quel que soit le public et la situation d'activité. Au-delà de la question de la sécurité physique et morale incontournable dans toutes situations, la prise en compte des besoins de l'autre et de sa sécurité y compris par rapport aux valeurs qu'il porte est à prendre en compte. Sécuriser l'expression de ces valeurs dans des conditions d'écoute et de respect des expressions de chacun fait aussi partie d'une approche développement durable de l'animation et de la formation.

Animation : Animer en sécurité dans le champ d'activité

Mobiliser des ressources techniques propres au champ d'activité
Réaliser les gestes professionnels relatifs au champ d'activité
Anticiper les risques juridiques et techniques dans le champ d'activité

La question sociale (développement humain et cohésion sociale)

- ✓ Des actions préventives liées à au champ d'activités concerné sont mises en place ?

Sport : Encadrer la discipline sportive X en sécurité

Réaliser en sécurité les démonstrations techniques
Effectuer les gestes professionnels nécessaires à la sécurité
Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers

La question sociale (développement humain et cohésion sociale)

- ✓ Des actions d'entraînement mettant l'individu en sécurité (physique, morale, affective) sont prévues ?
- ✓ Une sécurité active et responsabilisant est prévue ?
- ✓ La formation de secouriste est actualisée afin d'être capable de porter les premiers secours ?

La question participative (gouvernance)

- ✓ Des renseignements sont pris sur l'impact réel de l'activité ? Il est possible de le décrire aux tiers concernés ? Les cadres de concertation sont connus ? Des acteurs qui y participent ?
- ✓ Les acteurs référents et les personnes ressources concernant la technique, la sécurité (syndicats, fédérations, réseaux, etc.) sont connus ? L'engagement dans ces organisations est pris ? Les enjeux sont connus ? Les perspectives d'évolution également ?

DES JEPS SPORT ET ANIMATION

Je gère ma structure et son développement en intégrant et innovant autour des enjeux sociaux, économiques, environnementaux, de gouvernance du développement durable ?

Sport et animation

DES JEPS UC 1 - Construire la stratégie d'une organisation du secteur

*Préparer la prise de décision stratégique
Élaborer un projet de développement
Mobiliser les instances dirigeantes élus*

L'approche globale et systémique du développement durable se trouve au centre du projet de la structure ou secteur.

Prenant en compte les trois dimensions du DD et la question de la gouvernance, toutes les étapes méthodologiques de construction de projet doivent être appréhendées selon les principes du DD.

La question sociale (développement humain et cohésion sociale)

- ✓ Le projet va générer des emplois ?

La question économique

- ✓ Le projet sera pérenne ?

La question écologique

- ✓ Les contraintes environnementales dans un projet de construction d'un bâtiment sont prises en compte : économies d'énergie avec choix de matériaux écologiques, isolation performante, orientation du bâtiment optimale, énergies renouvelables, récupération d'eau de pluie... ?
- ✓ Les acteurs pouvant accompagner dans la prise en compte de l'environnement dans les projets sont identifiés ?

La question participative (gouvernance)

- ✓ Les acteurs institutionnels du développement durable sur le territoire (services déconcentrés, collectivités territoriales, agences, services municipaux en charge de l'Agenda 21...) sont repérés ? Ils sont associés dans la mise en place des projets ? À quels moments ?
- ✓ Les acteurs de la société civile impliqués dans le DD (associations, réseaux, fédérations, syndicats) sont connus ? Ils sont associés ? À quels moments ?

Diagnostic

- ✓ Un diagnostic à gouvernance partagée est garanti ?
- ✓ Un diagnostic interrogeant les 3 piliers du développement durable et la gouvernance est garanti ?
- ✓ Quels sont les besoins auxquels répondre ? Qui les a identifiés ? Comment ?

Information, évaluation et analyse

- ✓ De la matière permettant une réelle appropriation du projet et des enjeux est préparée ?
- ✓ Un livret d'accueil pour les bénévoles est mis en place ?
- ✓ Des espaces de travail pour interroger collectivement la cohérence entre les actions mises en place et les valeurs sont proposés ?

Concertation et décision

- ✓ Les élus et les salariés sont impliqués dans l'identification des valeurs ?
- ✓ Des outils démocratiques d'aide à la décision sont utilisés ?
- ✓ Les différentes options possibles sont envisagées et présentées ?
- ✓ L'information et les clés de lecture en amont pour éclairer et faciliter la décision sont données ?
- ✓ Qui se charge d'élaborer l'ordre du jour ? Quand ? Comment : seul ou à plusieurs, avec ou sans priorisation, des outils sont-ils proposés au regard de chaque point ? Quand est-il diffusé à tous les participants ?
- ✓ Des méthodes pour travailler avec les élus sur le projet stratégique sont proposées ? Les instances élues sont accompagnées dans la priorisation et la planification ?
- ✓ Suite au diagnostic transversal, les priorités sont identifiées ? Comment, par qui ?

Sport et animation

DES JEPS UC 2 - Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur

Gérer les ressources humaines d'une organisation du secteur
Gérer les ressources financières d'une organisation du secteur
Rendre compte de la mise en œuvre de la délégation

Principe majeur du développement durable notamment dans sa dimension de la gouvernance, la question de la participation doit absolument être intégré dans la mise en œuvre du projet. La formation doit permettre de tester cette dimension à la fois dans le cadre des projets d'expérimentation mis en place par les stagiaires mais également par le formateur lui-même dans le cadre de son projet de formation.

La question sociale (développement humain et cohésion sociale)

- ✓ Les concepts et les outils associés à la Responsabilité sociétale des organisations (RSO) sont connus.
- ✓ La gestion des ressources humaines prend en compte ? :
 - la non-discrimination à l'embauche
 - une mixité sociale (homme /femme, handicap, jeunes et seniors...)
 - la prévention des risques
 - la montée en compétences et la promotion sociale (formation des personnels)
 - le croisement des enjeux individuels et collectifs (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences - GPEC)
 - des parcours d'insertion sociale (emplois aidés, service civique) ?
- ✓ Le pilotage, à l'échelle d'un territoire, le suivi d'insertion de plusieurs personnes est opérationnel ?
- ✓ Le bénévolat et le volontariat sont valorisés ? Encouragés ? L'interaction avec le salariat est pensée ? Débattue ?
- ✓ L'accessibilité économique (publics, partenaires) lors de l'élaboration du projet de développement est envisagée ?

La question économique

- ✓ Une gestion financière permettant un partage et une appropriation des enjeux par les élus et les salariés et les partenaires (transparence, outils de gestion et d'analyse accessible...) en vue d'une meilleure pérennisation est prévue ?
- ✓ La notion de coût réel et le mécanisme de compensation des coûts sont intégrés. Exemple : pour compenser le prix du papier recyclé, moins d'impression).
- ✓ La gestion financière mise en place permet des excédents qui sont réinvestis dans les conditions de travail des salariés et des bénévoles ?
- ✓ La gestion financière mise en place favorise des achats locaux, les partenaires de l'économie sociale, du mécénat cohérent, de l'emploi sur le territoire ?
- ✓ Le budget est équilibré en fonction de ces choix ?
- ✓ Les paramètres de l'économie équitable et locale lors de l'élaboration du projet sont intégrés ?
- ✓ Les sources de financements sont en cohérence avec les valeurs des porteurs du projet ?
- ✓ Une réflexion a-t-elle été menée en interne sur la pertinence de certains financements (privés par exemple) ?
- ✓ Quels sont les écarts de salaires ? Sont-ils connus et acceptés ? Cohérents et justifiés ?

La question écologique

- ✓ Une réflexion collective pour la mise en place la gestion du tri des déchets, des toilettes, la gestion de l'eau, achats bio et équitables et/ou raisonnés.... est mise en place ?
- ✓ Une réflexion pour limiter les déplacements, favoriser le télétravail, encourager les transports en commun ou le vélo, favoriser le numérique et la dématérialisation est mise en place ?
- ✓ Il est possible d'impulser cette dynamique à l'échelle d'un territoire ou de plusieurs structures ?
- ✓ Les différents impacts écologiques sont clairement identifiés, ils sont avérés et il est possible de définir les priorités en fonction ? Les mesures prises sont-elles efficaces ?

La question participative (gouvernance)

- ✓ La gestion des ressources humaines pratiquée permet une gestion transparente, équitable, objective, qui repose sur la cohérence entre les compétences nécessaires au projet et les compétences des personnes qui participent au projet (voir BP JEPS et DE JEPS) ?
- ✓ Les niveaux d'information, de responsabilité et de salaire sont-ils en adéquation ?
- ✓ L'évolution des personnes dans la structure, de leur bien-être au travail et de leur degré de motivation est prise en compte ? Elles sont associées à l'élaboration du plan de formation ?
- ✓ Un management permettant l'appropriation du projet de la structure par les salariés est favorisé (par exemple implication sur le projet associatif) ?
- ✓ La gestion financière mise en place permet une appropriation des enjeux par les élus et les salariés (transparence, outils de gestion et d'analyse accessibles...)?
- ✓ Le dialogue social est favorisé (instances de concertation) dans la structure ? Le lien avec le délégué du personnel, les syndicats de travailleurs, les organisations d'employeurs est établi ?
- ✓ Les principes de gouvernance ont été posés formellement (salariés et bénévoles) ?
- ✓ Les différents modes de participation proposés sont adaptés aux différents objectifs ? Aux différents acteurs ?
- ✓ Des outils démocratiques pour aider à la prise de décision collective sont utilisés ?
- ✓ La gestion de la prise de parole permet l'expression libre de chacun ?
- ✓ L'évaluation est utilisée comme outil d'animation et d'appropriation par les différents acteurs ?

DES JEPS UC 3

S'appuyer sur les compétences de chacun au sein du groupe pour enrichir les connaissances et les savoir-faire de tous permet de faire se rejoindre l'idée de développement individuel au service du collectif. Valoriser, encourager, mutualiser, coopérer... sont des principes pédagogiques ou d'action qui apportent une plus-value aux projets en développant des savoir être cohérents avec les principes d'action du développement durable.

Animation : Diriger un projet de développement

Organiser le système de travail

Piloter les partenariats de l'organisation

Conduire l'évaluation

Organiser des actions de formation de formateurs dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation

La question sociale

- ✓ Dans le cadre des formations, au niveau de l'ingénierie, des méthodes émancipatrices et participatives pour les stagiaires sont favorisées ?
- ✓ Les formations intègrent des moments de Co-formation entre stagiaires ?
- ✓ La coordination d'une équipe de formateurs avec des outils collaboratifs est possible ?
- ✓ Les formations proposées aiguisent le sens critique ? Différents points de vue sont proposés, analysés, débattus ?
- ✓ Le projet génère des emplois ?

La question économique

- ✓ L'évaluation intègre les retombées économiques, environnementales et sociales du projet ?
- ✓ Le projet est pérenne ?

La question écologique

- ✓ L'opportunité de formations sur le terrain est envisagée ?

La question participative

- ✓ Les partenaires sociaux sont intégrés dans le développement du projet ? Certains partenaires sont sollicités comme intervenants dans la formation ?
- ✓ Les règles du partenariat sont Co-construites avec des règles déontologiques ?
- ✓ Des espaces pour Co-construire les outils d'évaluation sont proposés ? Ainsi que des espaces pour les évaluer collectivement ?
- ✓ Des espaces pour retravailler collectivement le projet sont proposés ?
- ✓ Des outils de travail sont formalisés ? La pérennité des actions est anticipée ?
- ✓ Quelle est la place des instances élues ? Des salariés ?
- ✓ Des groupes de travail mixtes (salariés, élus, partenaires ...) sont constitués ?

Sport : Diriger un système d'entraînement dans une discipline

Concevoir le plan de performance sportive
Planifier la préparation de la performance sportive
Accompagner l'athlète vers l'optimisation de la performance
Conduire l'évaluation du projet de la performance
Organiser des actions formatives dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation

La question sociale (développement humain et cohésion sociale)

- ✓ La programmation d'entraînements inclut la prise en compte du développement physique et psychologique et de l'épanouissement de la personne ?
- ✓ La programmation d'entraînements inclut une formation de l'athlète en vue de l'amener à une plus grande autonomie ?
- ✓ L'accompagnement de la reconversion de l'athlète en fin de carrière est possible ?
- ✓ Les formations intègrent des moments de Co-formation entre athlètes ?
- ✓ Le projet génère des emplois ?

La question écologique

- ✓ L'empreinte écologique dans le montage du calendrier de stage et/ou de compétition, et dans l'organisation des transports est prise en compte ?
- ✓ L'opportunité de sorties sur le terrain est envisagée ?
- ✓ Il est possible de développer une réflexion sur l'empreinte écologique du matériel spécifique à la discipline concernée (transport, matériaux et procédés de fabrication) ?
- ✓ Il est possible de gérer les achats liés aux compétitions en intégrant le développement durable ?

La question participative (gouvernance)

- ✓ Le système d'entraînement pratiqué est connu des instances techniques de la fédération sportive concernée ?
- ✓ Le système d'entraînement pratiqué s'inscrit dans un projet fédéral ou territorial partagé ?
- ✓ Les besoins en formation en lien avec les besoins des réseaux professionnels sont identifiés ?

DES JEPS UC 4

Besoin fondamental de tout être, agir en situation de sécurité est un incontournable quel que soit le public et la situation d'activité. Au-delà de la question de la sécurité physique et morale incontournable dans toutes situations, la prise en compte des besoins de l'autre et de sa sécurité y compris par rapport aux valeurs qu'il porte est à prendre en compte. Sécuriser l'expression de ces valeurs dans des conditions d'écoute et de respect des expressions de chacun fait aussi partie d'une approche développement durable de l'animation et de la formation.

Animation : Organiser la sécurité dans le champ d'activité

Produire une expertise juridique dans le champ d'activité
Informar des évolutions réglementaires du champ d'activité les acteurs concernés
Prendre en compte les normes réglementaires dans les prises de décision

La question sociale (développement humain et cohésion sociale)

- ✓ Les informations récentes sont connues ? Analysées ? L'analyse est réalisée seul ou à plusieurs ? Avec qui ?
- ✓ L'analyse et la prise de recul sur la législation pour explorer les possibles sont possibles ?
- ✓ Les enjeux et les intérêts des différents types d'acteurs impliqués sont pris en compte ?

La question participative

- ✓ Le champ d'activité est appréhendé de façon élargie ? En lien avec les réseaux, fédérations, syndicats d'employeurs et de salariés ? De quelle manière : information, participation, implication ?

Sport : Encadrer la discipline sportive en sécurité

Réaliser en sécurité les démonstrations techniques
Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants
Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers

La question participative

- ✓ L'impact réel de l'activité est connu ? Il peut être décrit aux tiers concernés ? Les cadres de concertation sont connus ? Des acteurs qui y participent ?
- ✓ Les acteurs référents et les personnes ressources concernant la technique, la sécurité (syndicats, fédérations, réseaux, etc.) sont connus ?
- ✓ L'engagement est possible dans ces organisations ? Les enjeux et les perspectives d'évolution sont connus ?

La question sociale (développement humain et cohésion sociale)

- ✓ Le référentiel national mission de sécurité civile « Dispositifs Prévisionnels de Secours » du ministère de l'intérieur dans le cadre de la mise en place d'événements sportifs est connu, compris, intégré ?
- ✓ Une ingénierie sur la sécurité active et responsabilisante est concevable ?
- ✓ Est-ce possible d'être le référent sur la sécurité dans la structure ? De former sur les conduites dopantes ?
- ✓ L'autonomisation, la formation des acteurs est visée ?

De nombreuses structures dans le domaine de l'éducation populaire, de l'éducation sportive, de l'éducation à l'environnement s'engagent dans des démarches de développement durable et mettent en œuvre des actions très concrètes qui peuvent servir de sources d'inspiration.

Dans le domaine des sports, la mission Sports et développement durable du ministère gère une base de données d'expériences et recense également les ressources accessibles.

Adresse du site : <http://developpement-durable.sports.gouv.fr/> et pour d'autres ressources, se reporter au chapitre Bibliographie page 42.

III. COMMENT ALLER PLUS LOIN DANS LA COMPRÉHENSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

1. LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LEURS INTERRELATIONS

■ UNE RELATION GAGNANT/GAGNANT

L'enjeu majeur, posé par cette ambition décrite dans le premier principe de la Déclaration de Rio élaborée en 1992, est bien de tendre vers une relation de l'humain en harmonie avec son environnement et donc vers une relation gagnant/gagnant.

Réussirons-nous à garder l'humain au centre de nos préoccupations dans cette construction, dans l'élaboration de nos nouveaux modèles de société ?

C'est bien la question à se poser concernant les actions que nous mettons en œuvre individuellement et collectivement. Actions qui concerneront 9 milliards de personnes vivant, à l'horizon 2050, sur une planète définie comme un espace physique limité.

Une possible relation gagnant/gagnant ? La réponse est liée à la manière dont nous prenons en compte les enjeux relevant des quatre dimensions que sont le développement humain et la cohésion sociale, l'économie, l'écologie et la gouvernance.

■ LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET LA COHÉSION SOCIALE

Ce sont les entrées à privilégier pour interroger nos modèles de développement. Elles amènent à poser la question de la satisfaction des besoins vitaux (se nourrir, boire, être en relation avec d'autres humains), matériels (se déplacer, s'abriter, se protéger, produire, etc.) et immatériels (la relation aux autres et à soi, l'empathie, l'amitié, les arts, le patrimoine, les systèmes de représentation du monde, les idéologies, les philosophies, etc.).

Cette légitime ambition justifie le recours aux sciences et aux techniques et conduit à intégrer les principes de valorisation du bien commun (tout ce qui concourt à la coexistence entre les individus) et de gestion des biens communs (matériels et culturels, naturels ou produits par les humains).

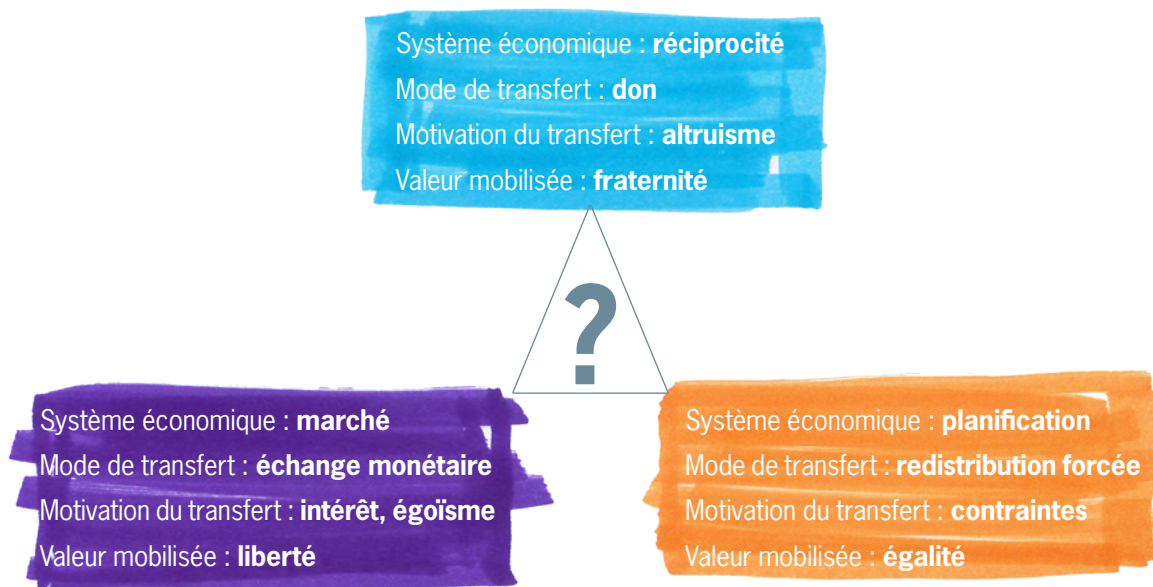
■ L'ÉCONOMIE

L'économie est une création humaine qui génère des systèmes mobilisant des valeurs et des modes de transfert des biens et des richesses. Ainsi le marché mobilise la valeur de liberté et l'échange monétaire comme mode de transfert, la planification mobilise l'égalité et la redistribution, la réciprocité quant à elle mobilise la fraternité et le don. Le recours à ces systèmes, le fait d'en privilégier certains au détriment d'autres, en fonction des projets conçus par les humains, relève de choix et de prises de décisions (schéma 1).

Pour consommer et échanger, il faut produire. Les modes de transport et de déplacement, la production industrielle, la construction et la gestion des bâtiments, l'agriculture, la production et l'utilisation d'énergie, la production et le traitement des déchets, sont des secteurs responsables de modifications profondes de l'environnement.

Décider comment garantir notre capacité à grandir en humanité c'est décider comment nous choisissons de produire, de consommer et d'échanger.

SCHÉMA 1



Source Bonnevault, 2003, p.159. Développement insoutenable. Pour une conscience écologique et sociale. Éditions du Croquant. Cité par Michel Hortolan – Yannick Bruxelles dans la revue de recherche québécoise « Éducation et francophonie » www.erudit.org/revue/ef/2009/v37/n2/038815ar.html?vue=resume

■ L'ÉCOLOGIE

L'écologie c'est l'étude des relations des êtres vivants avec leur milieu. Pour répondre aux besoins des hommes, l'accès aux composantes physique, chimique et biologique de l'environnement planétaire est indispensable.

Les ressources naturelles et énergétiques intègrent l'eau, l'air, les espèces, les terres agricoles, les forêts, les réserves halieutiques, les minerais...

Le climat détermine une partie des modes de production des biens nécessaires à la survie des espèces dont l'espèce humaine. Inversement, les modes de production ont une incidence sur le climat.

La biodiversité se compose de la diversité des espèces, du bagage génétique de chaque individu, et de tous les milieux terrestres et aquatiques. Cette diversité apporte aux systèmes naturels (qui intègrent l'homme) la stabilité, elle favorise leur capacité à produire ainsi que leur capacité à résister et à s'adapter aux pressions extérieures.

■ LA GOUVERNANCE

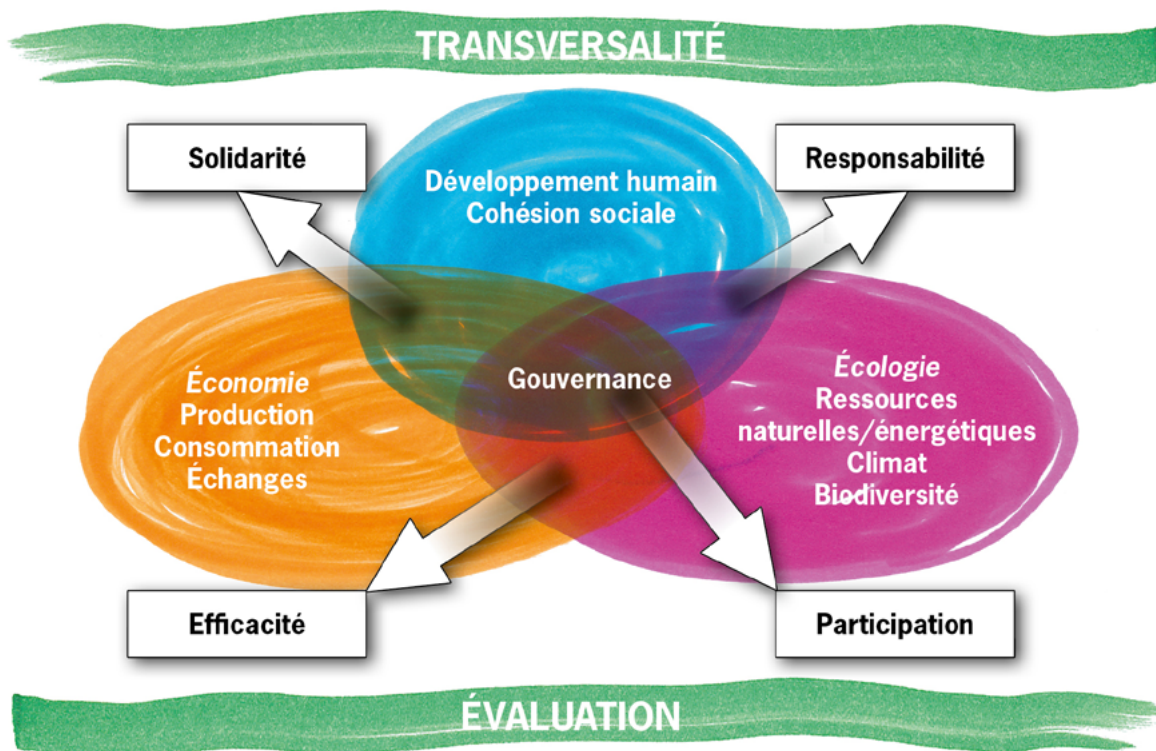
Gagnant/gagnant ? La question interroge nos modes de gouvernance. En effet, pour une part, la nature des relations d'interdépendance entre les trois dimensions décrites dans ce qui précède dépend des choix faits et des décisions prises par les hommes. Les différentes organisations sociales et les institutions que nous créons, leurs modalités de fonctionnement, les processus de prises de décisions, constituent la gouvernance. Elle représente un enjeu essentiel.

La mise en œuvre de démarches de développement durable interroge les représentations culturelles individuelles et collectives, révèle les intérêts contradictoires, met en évidence les difficultés de chacun à se saisir de la complexité, des approches globales. La question de la place de la participation de tous et de chacun, en complémentarité de la représentation politique et de l'expertise scientifique se pose également. Le développement durable relève du politique.

2. LES PRINCIPES D'ACTION

La gouvernance est bien le moyen de dépasser le stade de l'accord au premier niveau dans l'énonciation des enjeux et des objectifs, pour passer à la prise en compte des contestations lorsque des arguments sont déployés à propos des diverses visions concernant le passage du concept à la mise en pratique. Pour ce faire, elle s'appuie sur les principes de transversalité, d'évaluation, de participation, de responsabilité, de solidarité et d'efficacité (schéma 2).

SCHÉMA 2



Source lfrée

■ LA TRANSVERSALITÉ

Le développement durable ne peut pas être le résultat de la simple addition des trois dimensions (le développement humain et la cohésion sociale, l'économie et l'écologie) exposées dans ce qui précède. Il s'agit d'optimiser les relations entre l'écologie et l'économie afin de tendre, dans une démarche continue de progrès, vers plus de développement humain et de cohésion sociale, un plus qualitatif. Le développement humain et la cohésion sociale, l'économie et l'écologie sont en interrelation, il s'agit donc de croiser ces trois dimensions pour analyser, comprendre, et décider.

■ L'ÉVALUATION

Puisque le développement durable s'inscrit dans une démarche de progrès continu et propose une gouvernance partagée, la connaissance des effets des actions mises en œuvre est indispensable au maintien de la mobilisation et de l'implication. Une évaluation participative, associant toutes les parties prenantes, aura le souci de faire émerger les objectifs poursuivis et les effets attendus. Elle conduira les acteurs à se doter d'indicateurs d'impact.

■ LA PARTICIPATION

La participation, la concertation, l'implication, vécues dans le cadre d'un dialogue territorial sont des éléments essentiels pour interroger le développement durable.

C'est, par exemple, ce qui est affirmé dans le chapitre 28 du programme Action 21 (Rio de Janeiro, 1992). « Il faudrait que toutes les collectivités locales instaurent un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d'adopter "un programme Action 21 à l'échelon de la collectivité" ». Ceci est vrai dans tous les domaines, à toutes les échelles de territoire, dans toutes les formes organisées de la société, y compris donc au sein d'un organisme de formation. La concertation et la recherche d'un consensus permettraient à chacun de s'instruire au contact des autres, quel que soit leur sphère d'origine (société civile, pouvoirs publics...), et d'obtenir l'information nécessaire à l'élaboration des stratégies les plus appropriées. Quelle que soit la taille et l'échelle d'un groupe, la participation de tous au sein de ce groupe lui permettra de mieux avancer.

■ LA RESPONSABILITÉ

À l'interface du développement humain et de l'écologie le principe de responsabilité nous amène à nous interroger sur les relations Homme/Nature mais également Homme/Homme. N'est-il pas temps de passer d'approches centrées exclusivement sur les intérêts de quelques-uns d'entre nous à une approche centrée sur les écosystèmes dont tous les humains ne sont qu'un des éléments ? Les façons de penser et d'appréhender concrètement, d'une part le fonctionnement des systèmes socio-économiques et d'autre part les relations à l'environnement, sont culturelles. Les hommes accordent à la nature une valeur d'usage et banalisent l'idée de sa domination par leur espèce. Ils exploitent de manière inégale les ressources et pensent pouvoir réparer les dégâts causés. Être en échange avec « la nature », anticiper, partager équitablement deviennent indispensable pour grandir en humanité.

■ LA SOLIDARITÉ

À l'interface du développement humain et de l'économie la question posée est la suivante : chaque personne qui fait société avec les autres humains doit-elle avoir accès : à la santé, à une nourriture saine, à un logement, à la mobilité, à un revenu, à une nature préservée, mais aussi ; à la culture, à l'éducation/formation, à soi, aux autres pour vivre ensemble, et également ; à la parité homme/femme, au débat public et aux processus de prises de décisions ?

Si nous répondons oui, alors nous devons intégrer que c'est en terme de conquête que se pose l'idée « d'avoir accès à ». Et si le but poursuivi est l'accès de tous, le principe de solidarité est à intégrer aux démarches et aux actions mises en œuvre.

■ L'EFFICACITÉ

À l'interface de l'économie et de l'écologie se pose la question des moyens mis en œuvre pour répondre aux besoins des hommes. L'accès, et donc la gestion de l'utilisation des ressources naturelles, interrogent le recours aux sciences et aux techniques. La question de l'efficacité, sans laquelle nos modes de production, de consommation et d'échanges, continueront de porter atteinte aux ressources naturelles et énergétiques, à la biodiversité et aux conditions climatiques dont nous dépendons pour survivre sur terre, est dépendante du « comment nous voulons vivre ensemble sur notre planète ». Les choix que nous effectuons sont étroitement liés à la prise en compte des principes de responsabilité et de solidarité.

3. LES PRINCIPES ÉDUCATIFS SPÉCIFIQUES

■ DES DÉMARCHES PÉDAGOGIQUES RELEVANT DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Extrait d'un texte de Christian Verrier, Maître de conférences en sciences de l'éducation à l'Université Paris 8 Saint-Denis, spécialiste de l'autodidaxie et de la formation des adultes.

« L'éducation populaire doit contribuer à faire comprendre les enjeux et la complexité des situations vécues, à rendre conscients les individus de leur place et de leur rôle possibles, à développer leur capacité d'autonomie afin de maîtriser les situations plutôt que les subir. Il en est attendu une société plus juste et plus solidaire.

En plus des formations qu'elle propose (avec des contenus, des activités particulières), l'éducation populaire a pour mission de mettre en commun des aspirations individuelles faisant découvrir à chacun son pouvoir d'action sur lui-même, avec d'autres, grâce à eux.

L'éducation populaire est appropriation de savoirs par la personne. C'est pourquoi, dans le cadre de l'éducation populaire, un intervenant ou un animateur ne peut être sans point de vue impliqué ni engagé – au sens militant – dans le jeu social. L'intervenant aide à mieux réfléchir, à mieux analyser le monde dont il est un acteur. Le sentiment du collectif, l'esprit de citoyenneté, les vertus émancipatrices recherchées malgré les difficultés, ne font pas toujours bon ménage avec des méthodes pédagogiques traditionnelles, d'où souvent un besoin d'autres modes innovants de transmission et surtout de mise en commun, de partage. De fait, les pratiques pédagogiques mobilisées par l'éducation populaire sont plurielles, depuis les plus habituelles jusqu'aux plus novatrices.

■ DES PRINCIPES ÉDUCATIFS SPÉCIFIQUES DE LA PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En quoi les principes éducatifs permettent-ils de mettre en œuvre les principes d'action que les enjeux du DD engendrent ?

La transversalité

La transversalité imposée par le développement durable est évidente dans le cadre des méthodes de travail amenant le formateur à faire intervenir différents acteurs d'un domaine au cours d'une formation. Elle peut aussi l'être dans le cadre du montage de projet par les stagiaires intégrant une forte proportion de partenariat. Il est nécessaire pour cela qu'ils l'aient préalablement vécu durant la formation elle-même, par exemple par l'alliance d'une éducation scientifique et d'une éducation citoyenne qui amènent toutes deux à la prise de conscience de la complexité du monde.

Cela amène presque automatiquement à une formation en prise directe avec la réalité, en contact concret avec le terrain.

La transdisciplinarité, aujourd'hui de mise dans nombre de formations, est la traduction pédagogique du nécessaire dialogue territorial auquel les stagiaires auront ainsi appris à prendre part. L'apprentissage du travail de groupe, de la créativité, de la pratique du débat leur apporteront les savoirs et méthodes qu'ils pourront mobiliser auprès des acteurs avec lesquels ils porteront plus tard des projets.

Le formateur s'attachera donc en premier lieu à la méthode, à la façon, au comment faire, et ici l'idée de partenariat est centrale. C'est l'heure du « faire ensemble » et du décroisement. Nous avons à apprendre des démarches qui permettent la création et l'appropriation de projets de territoire par le plus grand nombre.

La participation

L'acte éducatif contient la dimension « éducation à la citoyenneté, au politique ». Elle contribue à l'émergence de citoyens capables de participer aux débats de société, de faire des choix, d'être porteurs de solutions et d'agir de façon responsable et cohérente pour un monde où mieux vivre ensemble.

La participation est donc l'une des clefs de voûte des pratiques à mettre en œuvre en formation. Il n'y a pas de public en tant que tel, il y a des participants, des acteurs. Chacun doit disposer des éléments nécessaires à sa prise de conscience, à la construction de son esprit critique, à l'acceptation de sa

responsabilité dans son sens moral « répondre de ... », mais aussi dans son sens éthique « être attentif à ... », « prendre soin de ... », pour ensuite décider avec les autres de ce qu'il veut faire.

Si toute formation repose sur la mobilisation de divers savoirs dont ceux des formateurs, il n'en demeure pas moins qu'elle n'a pas pour objectif premier leur simple acquisition par les stagiaires. Elle se veut d'abord support de changement pour la société et pour tous les humains qui la composent. Pour cela le formateur amènera chacun à devenir acteur par toutes sortes de méthodes et d'approches. Découvrir une discipline sportive par exemple, en expérimentant les gestes et pratiques qu'elle requiert, doit amener chaque acteur de la formation à découvrir aussi sa place dans le groupe, ses possibilités d'action propres et en collectif.

Le parcours en formation doit permettre aux participants de se doter des outils et pratiques nécessaires pour se forger ensuite leur propre vision de la société et d'y prendre leur place d'acteur éclairé. Il doit également permettre à chacun d'intégrer l'importance de l'ancrage territorial. La participation de tous n'est rendue possible que si chacun sait à quel niveau de territoire il peut agir. Pour pouvoir agir il faut avoir les connaissances, les possibilités pratiques et physiques de le faire. Aussi, une des questions à traiter en formation sous forme de mises en situation, est : « *Comment ouvrir à chaque citoyen des espaces où il pourra échanger avec d'autres, s'informer ou se former sur les sujets qui l'intéressent, apporter ses propres connaissances préalables aux autres, pour dans le respect de tous agir conjointement ?* ».

Le but est de confronter les stagiaires à des situations leur permettant de découvrir les intérêts contradictoires, que fait naître la prise en compte des enjeux du DD, et les conditions dans lesquelles il est possible de faire naître un débat productif pour le bien commun.

Il s'agit bien « d'apprendre ensemble à décider ensemble » dans la diversité des identités, à un échelon territorial ou hiérarchique donnée et relié à d'autres territoires de mêmes niveaux ou à d'autres échelons hiérarchiques. Intégrer le DD dans les formations c'est intégrer le dialogue ainsi que les méthodes et les techniques de la concertation. C'est s'ouvrir aux autres, dialoguer avec eux, dans des espaces de concertation qui peuvent par exemple rassembler différentes disciplines sportives.

L'évaluation

Qui dit formation dit évaluation. Mais la question de pourquoi évaluer se pose alors forcément. Elle est un corollaire de la question : qu'est-ce qu'on évalue ? Et lorsque l'on replace la formation évaluée dans le cadre des enjeux du développement durable, alors une question tout aussi importante fait son apparition : comment on évalue ?

En fait le formateur, souvent initiateur de l'évaluation, doit se demander ce qu'il attend de l'évaluation. D'abord pour être sûr de la lancer, mais aussi pour savoir comment la mener. Ainsi il se demandera s'il évalue pour modifier, adapter sa formation – en évaluant la démarche, la pédagogie utilisée - ou s'il recherche un « contrôle » de ses résultats, de ses méthodes qu'il évalue par rapport aux participants -écart entre les effets attendus et les résultats obtenus, s'il évalue son action éducative pour pouvoir ensuite communiquer dessus, la valoriser, la transférer. Il peut aussi vouloir évaluer le déroulement et sa propre fonction pour évoluer lui-même dans ses pratiques.

Quels que soient les champs évalués et les raisons de l'évaluation, il apparaît essentiel de pratiquer cette évaluation de manière participative. Comment imaginer une évaluation classique alors même que tout le déroulé de la formation aura été construit pour amener les stagiaires à devenir acteurs citoyens responsables ? Les techniques d'évaluation participative utilisées, faisant souvent appel à des méthodes pédagogiques vécues pendant le projet lui-même, reposent sur le fait de faire entrer les participants en action pour exprimer leur ressenti par rapport à l'action qu'ils vivent ou ont vécu.

L'évaluation se construit en interne mais aussi, et surtout, avec les partenaires et les participants. Même si cela semble parfois lourd et fastidieux à mettre en œuvre, le résultat de l'évaluation est souvent bien supérieur aux espérances des acteurs qui la mettent en place. Plus elle sera partagée, plus cette évaluation sera porteuse d'avenir pour tous les projets futurs des participants. Pour cela il faut qu'elle s'appuie sur des outils formalisés, qu'ils soient ou non utilisés régulièrement par tous et surtout que cette phase soit pensée et construite bien avant la mise en œuvre de la formation. Ainsi l'évaluation ne sera pas qu'une étape finale de la formation, avec un banal questionnaire de satisfaction, mais bien une démarche dans la démarche éducative, des temps différents où les stagiaires continueront d'apprendre le faire ensemble.

Que ce soit au travers d'un outil de suivi, de grilles d'analyse remplies à plusieurs étapes, que ce soit un tableau de bord plus adapté pour l'évaluation des résultats quantitatifs ou encore une méthode active et participative d'évaluation du ressenti de chaque stagiaire, leur appropriation par tous, leur utilisation et leur analyse, seront autant d'actes éducatifs vécus par les stagiaires.

La responsabilité

Les nouveaux enjeux liés à la crise, écologique, économique et sociale, amènent à repenser la formation, dans quelque domaine que ce soit, comme une ouverture vers un changement de société. Cette transformation doit se réaliser sur du court ou du moyen terme. Ainsi c'est chaque stagiaire qui devra être acteur de ce changement, pendant et à l'issue de la formation.

Mais pour responsabiliser chaque participant vis-à-vis des enjeux du développement durable, il est nécessaire d'utiliser une diversité d'approches pédagogiques pour que chacun se sente impliqué, suivant une approche ou une autre et ce, quel que soit la thématique d'animation ou la discipline enseignée.

Œuvrer aujourd'hui, en prenant en compte les enjeux du développement durable dans le champ de la formation, c'est vouloir replacer l'Homme face à ses responsabilités, envers lui-même, les autres, la société et les générations futures. C'est rappeler à chacun son appartenance au monde dans une attitude émancipatrice et laïque, passant au moins par deux points essentiels : celui d'une rencontre heureuse avec son environnement et celui de l'apprentissage de l'aptitude au débat par l'acquisition de l'esprit critique dans une posture d'ouverture et de tolérance.

Le formateur aura à cœur de donner des pistes pour anticiper, prévenir, réduire l'impact de nos actes sur les enjeux du développement durable. Les nouveaux rapports environnement, social, économique et culturel commandent des approches systémiques. Cela nécessite, et c'est cela l'important, une ouverture d'esprit, la recherche de complémentarités, donc des partenariats avec les autres acteurs du territoire pour construire ensemble de nouveaux outils.

Il est indispensable que des lieux de rencontres et de parole soient sans cesse renouvelés afin que soient inventés de nouveaux possibles. L'éducation que nous avons à généraliser doit former un citoyen en capacité de prendre des initiatives. Une culture en émergence doit être aujourd'hui répandue très largement (écouter, voir à long terme, favoriser la diversité, garder notre libre arbitre, rester affranchis, envisager les systèmes dans leur complexité, pratiquer la transparence, s'inscrire dans la concertation et le débat, avancer collectivement, s'ouvrir, réhabiliter la lenteur, donner sa place au féminin, compter la richesse autrement...).

C'est un éco citoyen que nous devons former ayant toutes les aptitudes pour vivre avec les autres dans l'attention et la participation et la construction d'une intelligence collective.

La solidarité

L'acte éducatif va associer les valeurs fondamentales de respect de l'individu, de son épanouissement et de sa liberté, de respect des équilibres de la nature et des relations de l'homme avec son milieu, d'une équitable répartition des ressources entre les humains. En cela, il sera intéressant de se rapprocher, pour certaines étapes de la formation, des acteurs de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire), de l'EADSI (Éducation au Développement et à la Solidarité Internationale), du sport amateur ou professionnel, ou d'autres domaines. Habités, voire précurseurs parfois, en terme de pédagogie coopérative, ils apporteront, via la transdisciplinarité mise en œuvre, des outils et des méthodes pour une analyse critique nécessaire des différents systèmes socio-économiques.

L'efficacité

Face à la complexité et à l'urgence des enjeux évoqués, le citoyen solidaire que l'on souhaite former a d'abord besoin d'être sensibilisé. Cependant pour cela il aura besoin d'être informé puis formé, d'acquérir des connaissances scientifiques et techniques, des savoirs dans les différents domaines du développement durable. Sans être un expert scientifique dans tous les domaines traités, le formateur doit savoir interpellier les experts, les faire intervenir, pour qu'à leur tour les stagiaires sachent où trouver les informations nécessaires à leurs actions.

Le changement de comportement s'appuie aussi sur l'émerveillement, dans la relation à la nature, à la culture, dans la relation avec les autres, cet émerveillement est souvent le point de départ à l'envie d'agir.

La cohérence

La cohérence est un processus dynamique, dans lequel nous devons interroger en permanence nos façons de fonctionner sur la base de projets qui visent le changement dans le sens de l'amélioration. Il s'agit d'être cohérent entre le dire et le faire.

La cohérence, c'est être conscient. En cela nous rejoignons la grille d'analyse que nous propose le concept du développement durable : traiter, à parts égales, les impacts sociaux, culturels, éducatifs, écologiques et économiques de nos actions et projets. Les démarches de cohérence en lien avec l'EEDD tendent à nous amener vers une société de l'être, vers la paix, l'équité autant que vers un environnement de qualité.

IV. RESSOURCES (LISTE NON EXHAUSTIVE)

Lieux et sites ressource

- Stratégie nationale du développement durable

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Strategie-nationale-de,3900-.html>

- Stratégie nationale de développement durable du sport

<http://www.sports.gouv.fr/index/acteurs-du-sport/sport-et-developpement-durable/>

- Mission Sport et développement durable du ministère des sports

<http://developpement-durable.sports.gouv.fr/>

http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/ressources_SDD_2012-2.pdf

http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/Exemples_d_actions_outils_SDD.pdf

<http://v1.minspo1.nexen.net/SDD/Selection%20outil%20p%C3%A9da%20SDD2%20.pdf>

- Pôles ressource du ministère

<http://www.sports.gouv.fr/index/faire-du-sport/les-poles-ressources-nationaux-prn/>

Sport de nature : <http://www.sportsdenature.gouv.fr/fr/page.cfm?id=135&cat=55>

Sport et handicap : <http://www.handiguide.sports.gouv.fr/>

Sport, éducation, mixité et citoyenneté : <http://www.semcf.fr/>

- CNAR Sport : centre national d'appui et de ressource du sport ayant une mission de soutien auprès des opérateurs du dispositif local d'accompagnement (DLA)

<http://cnar-sport.franceolympique.com/accueil.php>

- Site du Réseau École et Nature www.reseaucoleetnature.org

Plateformes thématiques avec de nombreuses ressources :

www.biodiversite.reseaucoleetnature.org

www.eau.reseaucoleetnature.org

www.dechets-conso.reseaeucoletnature.org

www.mobilite.reseaeucoletnature.org

- Site de l'éco-communication de l'ADEME : www.ademe.fr/eco-communication/

Bibliographie

- Étude sur l'éducation à l'environnement vers le DD dans les métiers du sport réalisée par l'association Le Merlet et le cabinet Juris-Eco espaces développement :

http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_etudeEEDD_metiers_du_sport_2010.pdf

- Guide Sport et développement durable en Mayenne (classeur en ligne) :

<http://www.pays-de-la-loire.drjscs.gouv.fr/Guide-sport-et-developpement.html>

- Guide Sport et développement durable dans le Loiret :

<http://www.sport-21-durable.fr/blog/2012/05/14/loiret-un-guide-sport-et-developpement-durable.html>

- « Un sport vert pour ma planète – 100 mesures concrètes » Chiron Éditeur 2012-10-03

Et voir l'existence d'une association « SVP Planète Un sport vert pour ma planète bleue »

<http://svplanete.blogspot.fr/>